



Pledge submitted by the Commission Nationale des droits de l'homme du Togo to the Human Rights 75 Secretariat
December 2023

Original language of submission: French

Type of pledge: Single (by one state/actor)

Pledging entity: Commission Nationale des droits de l'homme du Togo

Location: Togo

Engagement de la Commission nationale des droits de l'homme du Togo dans le cadre l'initiative "droits humains 75"

PLEDGE NUMBER 1: Soutenir / plaider en faveur de changements juridiques ou politiques par l'Etat La CNDH du Togo s'engage à :

- Renforcer la culture des droits de l'homme au sein des forces de défense et de sécurité (FDS) à travers des modules et des séminaires dans les centres de formation ainsi que chez les apprenants dans les établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire national ;
- Poursuivre les sensibilisations sur la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Poursuivre le plaidoyer en vue de l'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme ;
- Poursuivre le plaidoyer visant à lutter contre l'impunité ;
- Poursuivre le plaidoyer pour la mise en place d'un fonds d'indemnisation aux profits des victimes des violations des droits de l'homme.

Expected deadline within which pledge will be realised: Jan 28, 2026

PLEDGE NUMBER 2: Soumettre au gouvernement, au parlement ou à tout autre organe compétent des avis, des recommandations, des propositions ou des rapports sur une question spécifique relative aux droits de l'homme, dans un délai précis. La CNDH s'engage à :

- Soumettre au gouvernement des recommandations et des avis sur la situation des droits de l'homme
- Soumettre aux institutions de la République les rapports annuels d'activités et thématiques assortis de recommandations pour une amélioration de la jouissance effective des droits de l'homme au Togo.

Expected deadline within which pledge will be realised: Jan 28, 2026

PLEDGE NUMBER 3: Pratiques et activités- exemples La CNDH s'engage à :

- Présenter régulièrement des rapports complémentaires aux mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes régionaux et internationaux de droits de l'homme, notamment l'EPU, les organes de traités et les procédures spéciales.

Expected deadline within which pledge will be realised: Jan 28, 2026

PLEDGE NUMBER 4: Plaider pour un plus grand investissement financier dans les droits de l'homme et les acteurs des droits de l'homme La CNDH s'engage à :

- Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour une dotation de ressources financières, humaines et matérielles suffisantes pour accomplir efficacement ses missions.
- Faire le plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets dans les domaines sociaux tels que l'éducation, la santé et l'emploi.

Expected deadline within which pledge will be realised: Jan 28, 2026